



AÉRODROME : CIV. SITUATION : 1,64 NM NE du centre de la ville de NOUADHIBOU TÉL : (222) 45 74. 50. 09
(222) 45 74. 53. 49 (Commandant)
CONTROLE LOCAL : APP : assurée par TWR : 120,8 Fax : (222) 45 74. 51. 60 / 45 74. 99. 67
RSFTA : GQPPYDYX

CONSIGNES PARTICULIÈRES D'UTILISATION :

Les points fixes doivent être effectués à 45° de l'axe de la piste, ils sont interdits sur l'aire de stationnement et la voie de circulation.
Le demi-tour complet est interdit sur la piste, si ce n'est le demi-tour normal aux extrémités, ceci pour les avions d'un poids supérieur à 40 TN.
Virage à gauche décollage piste 02 et circuit par la droite interdit piste 20.
Survol de la ville interdit en dessous de 1500 pieds.
Le survol de la base WAJAH est réglementé : se conformer aux instructions de la TWR.

Zone GQD 5 : Activité annoncée par NOTAM - survol interdit lorsqu'elle est en activité.

CORRECTIONS : Déclinaison magnétique